

SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÊTS

Composition du Conseil

Président	M. Marcel LEROY - 5 rue François 1 ^{er} 02600 Villers-Cotterêts - Tél. : 23.96.06.78
Vice- Présidents	MM. DEPOUTOT, DES LIONS, VERGNE
Secrétaire	Mme Pierrette BÈGUE - 4, rue de la Faisanderie 02600 Villers-Cotterêts - Tél. : 23.72.58.82
Trésorière	Mme VOIGT - 23, Avenue de l'Orée du Bois
Membres	Mme TOUPET, MM. ALEXANDRE, ARNAUD T., ALLEGRET, ANGOT, BAUDESSON, CHAUVIN, MASCITTI, THIERRY, VIVANT

Activités au cours de l'année 1988

20 FÉVRIER - Assemblée générale suivie d'une causerie de M. Louis Patois qui avait pour titre "pourquoi tuer Gabrielle d'Estrées".

19 MARS - Mlle Plouvier, conservateur régional de l'Inventaire, évoquait les vieilles demeures de Villers-Cotterêts.

16 AVRIL - M. N. Suchet d'Albufera parla de Clément de Ris.

28 MAI - M. Josse, traita de la fuite de la famille royale en 1794 et des réactions dans le département de l'Aisne.

18 JUIN - MM. Arnaud et Allégret parlèrent de l'offensive du général Mangin.

3 JUILLET - Les membres de la Société visitèrent Largny-sur-Automne.

4 SEPTEMBRE - Le Congrès de la Féération se tenait à Villers-Cotterêts.

15 OCTOBRE - M. Jean-Luc François nous conta la visite de l'Abbé Général des Prémontrés en 1648 à Lieu-Restauré.

26 NOVEMBRE - M. François Angot détailla le grand dictionnaire de cuisine d'Alexandre Dumas. Quelques diapositives furent présentées sur Dumas par M. Arnaud.

17 DÉCEMBRE - Mme Suzanne Masset parlait des pierres de la Bastille.

PROCES-VERBAL DE LA FÊTE CIVIQUE,

Qui a eu lieu, relativement à l'inauguration de l'Arbre de la Liberté, sur la Place publique de la Commune de Villers-Cotterêts, le 29 Juin 1792, l'an 4^e de la Liberté.

Ce jour vingt-neuf juillet mil nept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté, trois heures après-midi,

Sur l'invitation faite par la Municipalité de Villers-Cotterêts, aux Corps militaires & Fonctionnaires publics, d'assister à la Fête civique de l'inauguration de l'Arbre de la Liberté sur la Place publique de cette Ville, en vertu de l'Arrêté pris le 18 de ce mois, le Juge de paix de la Cité, le Curé, les Vicaires, le Principal du Collège, la Compagnie des Vétérans & le Juge de paix du Canton rural, séant à Villers-Cotterêts, se sont réunis au Conseil Général assemblé en la Maison commune ; là, le Bataillon de la Garde Nationale & la Brigade de la Gendarmerie